



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL dans le secteur cadre de vie-technique. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau du secteur et de la branche professionnelle.



LÉGÈRE BAISSSE DU NOMBRE D'EMPLOIS

L'évolution de l'emploi salarié entre 2008 et 2011 est légèrement décroissante, elle suit la progression du secteur cadre de vie-technique.

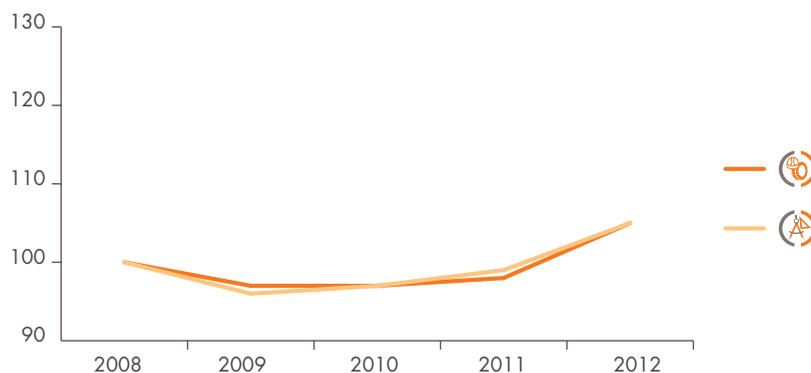
La hausse de l'emploi en 2012 concerne toutes les branches de l'OMPL, elle résulte d'un changement de méthode d'enregistrement de la DADS, observable dans un grand nombre de branches. Celle-ci est liée à des changements de méthode dans la collecte et le traitement des données issues de DADS et ne correspond donc pas à une augmentation effective de l'emploi salarié.

Évolution de l'emploi 2008-2012

Année		
2008	37 872	57 192
2009	36 348	55 212
2010	36 552	55 620
2011	37 416	56 172
2012	40 234	61 597

Source : DADS 2008-2012

Évolution des effectifs – indice 100 = année 2008



L'indice mesure la variation relative de l'emploi dans chacun des secteurs entre 2008 et les années suivantes. L'indice représente le rapport entre les effectifs salariés en 2008 (valeur en 2008 = 100) et les effectifs salariés au cours d'années suivantes.



Secteur cadre de vie-technique

Branche professionnelle



Entreprises d'architecture



ÎLE-DE-FRANCE PREMIÈRE RÉGION EMPLOYEUSE

L'Île-de-France regroupe un tiers des salariés. Les autres régions, à l'exception d'Auvergne, Rhône-Alpes recensent moins de 8 % des emplois.

Effectifs par région en 2012

Région				
Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine	2 408	6 %	3 835	6 %
Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes	3 165	8 %	5 298	9 %
Auvergne, Rhône-Alpes	5 626	14 %	8 693	14 %
Bourgogne, Franche-Comté	878	2 %	1 656	3 %
Bretagne	2 061	5 %	3 154	5 %
Centre	817	2 %	1 587	3 %
Corse	180	0 %	309	1 %
DOM	587	1 %	1 191	2 %
Île-de-France	13 149	33 %	17 314	28 %
Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées	2 996	7 %	4 812	8 %
Nord-Pas-de-Calais, Picardie	2 168	3 %	3 618	4 %
Normandie	1 272	5 %	2 326	6 %
Pays de la Loire	2 470	6 %	3 713	6 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 457	6 %	4 091	7 %
Total	40 234	100 %	61 597	100 %